

Découvrez l'aide aux devoirs dans les espaces intergénérationnels

Depuis 2016, un soutien scolaire est proposé dans les espaces intergénérationnels des Sénardes, Point du Jour et Jules-Guesde, avant de s'étendre à l'ensemble des espaces à la rentrée 2018. En 8 ans, près de **700 collégiens et lycéens** ont ainsi pu profiter de ce dispositif.

Depuis septembre 2023, le programme a enregistré une augmentation constante des inscriptions, avec un total de **150 jeunes participants**.

Le dispositif est déployé à travers six groupes répartis dans divers espaces intergénérationnels de Troyes, proposant des sessions d'aide aux devoirs selon un calendrier régulier :

- o **Sénardes** : mardi et vendredi de 17h à 18h30,
- o **Jules-Guesde** (sur le site des Sénardes) : lundi et jeudi de 17h à 18h30 pour les collégiens / mardi et vendredi de 17h à 18h30 pour les lycéens,
- o **Point du Jour** (Espace de la Porte Saint-Jacques) : mardi et jeudi de 17h à 18h30,
- o **Chartreux** : mardi et jeudi de 17h à 18h30,
- o **Marots** : lundi et jeudi de 17h à 18h30,
- o **Vassaules** : lundi et jeudi de 17h à 18h30.

Chacune de ces sessions est supervisée par un animateur de la Ville de Troyes et par 26 étudiants vacataires déployés sur le dispositif. Les jeunes participants sont répartis en petits groupes dans des salles dédiées, garantissant ainsi un environnement propice à la concentration et à l'étude.

Comment s'inscrire ?

Les jeunes s'inscrivent dans leurs espaces intergénérationnels auprès des animateurs et/ou des responsables des espaces. L'inscription est gratuite et valable pour l'ensemble de l'année scolaire.

Les documents requis sont :

- o Fiche d'inscription aux EIG (Espaces Intergénérationnels),
- o Autorisation parentale spécifique à l'aide aux devoirs,
- o Autorisation de droit à l'image,
- o Fiche sanitaire de liaison,
- o Photocopie des vaccins de l'enfant.

Comment se déroule une séance ?

A leur arrivée, les jeunes sont dirigés de l'espace d'accueil vers l'espace d'aide aux devoirs par l'un des animateurs référents de la séance et sont accueillis par les étudiants.

VILLE DE TROYES COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour les assister dans leurs devoirs, les étudiants et animateurs guident les jeunes dans l'utilisation de l'Espace Numérique de Travail, où des ordinateurs sont mis à disposition.

Votre contact

Service relations presse

Ville de Troyes

06 82 41 69 50

relations.presse@troyes-cm.fr